



MINISTÈRE DE LA CULTURE

CENTRE DES  
MONUMENTS NATIONAUX

## FICHE DE POSTE 2023-112255

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements  
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)

N° BIEP DE DIFFUSION (en cas de republication) : 2023-1122555

Paris, le 17/05/2023

**Intitulé du poste (F/H):**

**Agent d'accueil, de surveillance et de maintenance (H/F)**

Abbaye de Cluny, Musée d'art et d'archéologie de Cluny et  
Chapelle des Moines de Berzé-la-Ville

**Catégorie statutaire : C**

**Corps :** Adjoint technique  
d'accueil, de surveillance et  
de magasinage

**Code corps :** AASM

**Groupe RIFSEEP :** 2

**Groupe d'emploi CMN :** 1

**Domaine(s) Fonctionnel(s) :** (Cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012)

Culture et patrimoine

**Emploi(s) Type :** (cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012) CUL02A

**Adresse administrative et géographique de l'affectation :** Abbaye de Cluny (71250)

**Missions générales :**

Au sein de l'équipe d'accueil et de surveillance de l'abbaye de Cluny, sous l'autorité du responsable opérationnel et en collaboration avec les responsable technique de la circonscription, l'agent d'accueil, de surveillance et de maintenance (H/F) assure la réalisation de petits travaux de bricolage et de maintenance pour la moitié de son temps, participe au montage des expositions temporaires et permanentes et l'accueil et la sécurité des visiteurs, la sécurité du monument et la sûreté des œuvres présentées dans le cadre des expositions permanentes et temporaires pour l'autre moitié.

**Réalisation de petits travaux :**

- Remplacement de lampes et ampoules
- Petits travaux simples de plomberie, peinture, menuiserie, électricité et autres corps d'état du second œuvre
- Diverses manutentions de charges

**Participation au montage des expositions temporaires et permanentes :**

- Montage de mobilier scénographique,
- Transport et accrochage d'œuvres d'art

**Assurer l'accueil des publics :**

- Accueillir, renseigner et orienter les visiteurs en leur donnant les indications adaptées,
- Contrôler les sacs à l'entrée dans le cadre du plan vigipirate,
- Faciliter l'accès et la visite aux personnes en situation de handicap;
- Vérifier la conformité des titres d'accès,
- Vérifier l'accès des professionnels occasionnels et des entreprises, et informer les personnes concernées,

**Assurer la sécurité et la sûreté du monument :**

- Procéder à l'ouverture, à la fermeture et aux rondes de surveillance du monument ;
- Mise en route et vérification des appareils, des matériels et des outils en place pour l'accueil des publics.
- Piloter les installations de sûreté et de sécurité liées à la vidéosurveillance, au contrôle d'accès et à la détection incendie en respectant les consignes d'exploitation,
- Procéder aux vérifications réglementaires à la portée du monument comme le contrôle des blocs de secours et autres organes de sécurité.
- Procéder à la levée de doute et déclencher les vérifications appropriées en cas d'alarme,

**Veiller à la sécurité des personnes et des biens :**

- Veiller au respect du règlement intérieur et du règlement de visite et signaler tout manquement,
- Porter secours aux personnes et aux biens en appliquant les consignes de sécurité.
- Veiller au bon déroulement des manifestations temporaires et des événements organisés au sein du monument,

- L'agent peut se voir confier des missions particulières de suivi des interventions de prestataires extérieurs et d'entreprises en veillant à leur bon déroulement,

**Présentation et entretien du monument :**

- Veiller à la propreté des espaces de travail et de visite, peut être amené à exécuter des travaux de nettoyage courant et ponctuel du monument pour assurer la bonne présentation continue des espaces ouverts au public.
- Assurer la petite maintenance et participer à l'aménagement ou à la remise en ordre des locaux lors d'événements ponctuels au sein du monument.
- Peut être confié à l'agent des missions particulières de manipulation et de surveillance liées aux manifestations événementielles, travaux, livraisons ou autres.

**Missions administratives :**

- Les missions d'assistant de prévention sont possibles avec le poste

**Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)**

**Compétences techniques :**

- Première expérience comme agent technique appréciée
- Assurer une veille technique sur les installations de l'établissement: veiller au bon état des installations
- Réaliser ponctuellement des travaux simples dans un ou plusieurs domaines (menuiserie, serrurerie, peinture...)
- Contribuer aux procédures d'intervention et de sécurité incendie.
- Titulaire d'un CAP dans une spécialité technique (plâtrerie-peinture, électricité, plomberie...) apprécié
- Habilitations électriques H0, BS, BE manœuvre appréciées
- Connaissances informatiques de base, messagerie Outlook
- Permis B nécessaire à l'exercice des missions
- Goût pour le relationnel avec les visiteurs
- Appétence pour l'activité physique

**Savoir-faire**

- Maîtrise des responsabilités des fonctions : accueil, sécurité, sûreté
- Connaissance des techniques et règles essentielles en matière de sécurité des ERP, d'hygiène et de premiers secours

**Savoir-être (compétences comportementales)**

- Capacité de travail en équipe et selon un planning défini
- Capacité d'adaptation à des tâches diversifiées
- Capacité à faire de nombreux déplacements physiques
- Goût pour l'accueil, les visites, , qualités relationnelles, Excellente présentation, régularité, ponctualité, disponibilité
- Savoir prendre des initiatives
- Autonomie
- Capacité à rendre compte à sa hiérarchie

- Respect des règles de sécurité et de la réglementation, port des EPI

### **Environnement professionnel :**

*Premier réseau public français culturel et touristique avec près de 10 millions de visiteurs par an, le Centre des monuments nationaux (CMN) est administré par un conseil d'administration et dirigé par un président, nommé par décret sur proposition du ministre de la Culture et de la Communication pour une durée de trois ans renouvelable. Il conserve et ouvre à la visite près de cent monuments d'exception. Tous illustrent, par leur diversité, la richesse du patrimoine français.*

*S'appuyant sur une politique tarifaire adaptée, le CMN facilite la découverte du patrimoine monumental pour tous les publics. Son fonctionnement repose à plus de 84 % sur ses ressources propres issues notamment de la fréquentation, des locations d'espaces ou encore du mécénat. Fondé sur un système de péréquation, le Centre des monuments nationaux est un acteur de solidarité patrimoniale.*

*Depuis 2007, l'établissement a pour nouvelle mission d'assurer, en qualité de maître d'ouvrage, la conservation, la restauration et l'entretien des monuments placés sous sa responsabilité.*

*Le CMN assure également une mission d'éditeur public sous la marque Éditions du patrimoine. Il contribue ainsi fortement à la connaissance et à la promotion du patrimoine.*

*Les monuments sont gérés par un administrateur avec, à ses côtés, une équipe dont les compétences portent sur les missions administratives et comptables, culturelles, éducatives, d'entretien, de développement domanial, touristique et économique.*

*Les services du siège accompagnent les monuments pour le développement de ceux-ci sur un certain nombre de sujets clefs : développement économique, éditorial, parcours de visite, affaires domaniales et immobilières, maîtrise d'ouvrage, affaires juridiques, mécénats et partenariats, marchés et politique d'achat, ressources humaines, communication, agence comptable, ....*

*Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.*

***Liaisons hiérarchiques :*** *Sous l'autorité de l'administrateur et rattaché hiérarchiquement au chef de service accueil et surveillance.*

***Liaisons fonctionnelles :*** *Visiteurs, intervenants extérieurs, services du monument et du siège.*

### **Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :**

- **Poste ouvert à tous statuts** : fonctionnaires de catégorie C (toutes fonctions publiques, merci de joindre votre dernier arrêté de situation administratif), et en contrat à durée indéterminée à temps complet
- Rémunération comprise **entre 20 602 € et 20 719 € bruts annuels** en fonction de l'expérience professionnelle sur un poste équivalent.
- Emploi posté, soumis à l'obligation de travail dominical, un week-end sur deux
- Travail les jours fériés et lors d'opérations fédératives,
- Respect des horaires de travail du service accueil et surveillance, conformément à l'accord ARTT ; Travail en extérieur régulier, y compris par mauvais temps ;
- Port de charge lourdes
- Déplacements ponctuels pouvant se dérouler sur 2 jours consécutifs
- Mobilité indispensable : monument historique avec de grandes distances à parcourir et montées de marche, poste non adapté pour des personnels ayant des difficultés à se déplacer ou à mobilité réduite.
- Permis B nécessaire

### **Qui contacter ?**

#### **Informations :**

M. Benoît-Henry Papoulaud, administrateur : [benoit-henry.papoulaud@monuments-nationaux.fr](mailto:benoit-henry.papoulaud@monuments-nationaux.fr)

#### **Envois des candidatures :**

CV et lettre de motivation (obligatoires) à **envoyer au plus tard le 17/06/2023** à l'attention de la Directrice des ressources humaines du Centre des monuments nationaux par mail :

[recrutement@monuments-nationaux.fr](mailto:recrutement@monuments-nationaux.fr)

#### **Modalités de recrutement**

Les candidatures seront examinées collégalement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement.

Date de mise à jour de la fiche de poste : 2023